

MAIRIE DE COLMAR  
Direction Générale des Services

Séance du Conseil Municipal du 25 octobre 2021

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de présents : 41  
Absent(s) : 0  
Excusé(s) : 8

#### **Point 10 Budget supplémentaire 2021.**

##### **Présents**

Sous la présidence de M. le Maire Eric STRAUMANN, Mmes et MM. les Adjoints Odile UHLRICH-MALLET, Pascal SALA, Sybille BERTHET, Christian MEISTERMANN, Nathalie PRUNIER, Michel SPITZ, Nadia HOOG, Olivier ZINCK, Michèle SENGELEN-CHIODETTI, Barbaros MUTLU, Frédéric HILBERT, Mmes et MM. les Conseillers municipaux Stéphanie ALLANCON, Flavien ANCELY, Rémy ANGST, Tristan DENECHAUD, Laurent DENZER-FIGUE, Xavier DESSAIGNE, Geneviève EBEL-SUTTER, Isabelle FUHRMANN, Fabienne HOUBRE, Catherine HUTSCHKA, François LENTZ, Philippe LEUZY, Eric LOESCH, Claudine MATHIS, Véronique MATTLINGER-WUCHER, Jean-Marc MAYER, Benoît NICOLAS, Manurêva PELLETIER, Sylvie PEPIN-FOUINAT, Alain RAMDANI, Aurore REINBOLD, Richard SCHALCK, Christophe SCHNEIDER, Déborah SELLGE, Oussama TIKRADI, Pascal WEILL, Yavuz YILDIZ, Patricia KELLER, Emmanuella ROSSI.

##### **Ont donné procuration**

Mme Amandine BALIRY donne procuration à M. Yavuz YILDIZ, Mme Léna DUMAN donne procuration à M. Oussama TIKRADI, Mme Nathalie LACASSAGNE donne procuration à M. Pascal WEILL, Mme Caroline SANCHEZ donne procuration à M. Jean-Marc MAYER, M. Olivier SCHERBERICH donne procuration à Mme Odile UHLRICH-MALLET, Mme Frédérique SCHWOB donne procuration à Mme Claudine MATHIS, Mme Véronique SPINDLER donne procuration à Mme Véronique MATTLINGER-WUCHER, M. Eddy VINGATARAMIN donne procuration à M. Xavier DESSAIGNE.

**ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Secrétaire de séance : Déborah SELLGE**

MAIRIE DE COLMAR  
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES -  
Pôle Ressources  
DIRECTION DES FINANCES

Séance du Conseil Municipal du 25 octobre 2021

### **POINT N° 10 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021**

Rapporteur : M. OLIVIER ZINCK, Adjoint

Vu le rapport de présentation annexé en pièce jointe

LE CONSEIL

Vu l'avis de la Commission Ressources du 6 octobre 2021,

Après avoir délibéré,

### **DECIDE**

D'approuver le budget supplémentaire du budget principal et des budgets annexes pour l'exercice 2021 aux équilibres suivants :

<b>Budget principal Ville</b>	<b>27 420 934 €</b>
Section d'investissement	14 301 547 €
Section de fonctionnement	13 119 386 €

<b>Budget annexe Festival du Film</b>	<b>3 813 €</b>
Section d'investissement	0 €
Section de fonctionnement	3 813 €

<b>Budget annexe Festival de Jazz</b>	<b>3 095 €</b>
Section d'investissement	0 €
Section de fonctionnement	3 095 €

<b>Budget annexe Festival du Livre - Espace Malraux</b>	<b>33 066 €</b>
Section d'investissement	0 €
Section de fonctionnement	33 066 €

Le Maire

## RAPPORT DE PRÉSENTATION

# BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

---

Ville de Colmar

# Exercice 2021

## Table des matières

PRESENTATION GENERALE.....	3
BUDGET PRINCIPAL .....	5
I. Les opérations réelles.....	5
A. La section de fonctionnement.....	5
1. Les recettes réelles de fonctionnement.....	5
a) Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté.....	5
b) Chapitre 70 - produits des services, du domaine et ventes diverses .....	5
c) Chapitre 73 - Impôts et taxes .....	6
d) Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations .....	6
e) Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante.....	6
f) Chapitre 77 - Produits exceptionnels .....	6
2. Les dépenses réelles de fonctionnement.....	7
a) Chapitre 011 - Charges à caractère général .....	7
b) Chapitre 014 - Atténuations de produits.....	8
c) Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante .....	8
d) Chapitre 67 - Charges exceptionnelles.....	8
B. La section d'investissement .....	9
1. Les recettes réelles d'investissement.....	9
a) Chapitre 024 - Produits des cessions.....	9
b) Chapitre 13 - Subventions d'investissement .....	9
c) Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées.....	10
d) Chapitre 45 - Opérations pour le compte de tiers .....	10
2. Les dépenses réelles d'investissement.....	10
a) Les dépenses d'équipement.....	10
b) Les opérations pour le compte de tiers.....	11
LES BUDGETS ANNEXES.....	12
I. Festival du Film.....	12
II. Festival de Jazz .....	12
III. Festival du Livre et Espace Malraux .....	12

## PRESENTATION GENERALE

Le budget supplémentaire a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent qui viennent augmenter l'autofinancement de la Ville de Colmar en lieu et place de l'emprunt (- 12 600 000 €).

Il intègre également les restes à réaliser de l'année 2020 en dépenses (5 869 K€) et en recettes (4 247 K€).

Par ailleurs, il comprend des ajustements de recettes et de dépenses rendus nécessaires depuis le vote du budget primitif. Il s'agit principalement d'ajuster les crédits budgétaires pour tenir compte des effets de la crise sanitaire sur les finances de la Ville de Colmar.

En investissement, la baisse des dépenses d'équipement concerne principalement les opérations gérées en autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) suite aux retards constatés dans l'exécution des chantiers ou de redéfinitions des opérations. Il convient toutefois de préciser que ces opérations font simplement l'objet d'un décalage dans le temps.

Pour une meilleure compréhension et afin d'accroître la lisibilité du présent budget supplémentaire, le présent rapport s'attachera à décrire uniquement les opérations réelles ainsi que les variations à la hausse ou à la baisse des différents chapitres budgétaires.

## Budget principal

### Vue synthétique du budget supplémentaire 2021

#### Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Dépenses imprévues (022)	0,00	Résultat de fonc. Reporté (002)	11 038 686,46
Dépenses réelles nouvelles	857 800,00	Recettes réelles nouvelles	1 080 700,00
<b>Sous-total dép. réelles</b>	<b>857 800,00</b>	<b>Sous-total rec. réelles</b>	<b>12 119 386,46</b>
Virement à la section d'investissement (023)	12 261 586,46	Recettes d'ordre	1 000 000,00
Autres dépenses d'ordre	0,00		
<b>Sous-total dép. d'ordre</b>	<b>12 261 586,46</b>	<b>Sous-total rec. d'ordre</b>	<b>1 000 000,00</b>
<b>Total</b>	<b>13 119 386,46</b>	<b>Total</b>	<b>13 119 386,46</b>

#### Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Résultat d'inv. reporté (001)	5 862 260,73	Excédents de fonc. capitalisés (1068)	7 484 260,73
Restes à réaliser	5 869 000,00	Restes à réaliser	4 247 000,00
Dépenses imprévues (020)	0,00	Emprunts	-12 600 000,00
Dépenses nouvelles	-1 159 713,54	Recettes nouvelles	178 700,00
<b>Sous-total dép. réelles</b>	<b>10 571 547,19</b>	<b>Sous-total rec. réelles</b>	<b>-690 039,27</b>
		Virement de la section de fonctionnement (021)	12 261 586,46
Dépenses d'ordre	3 730 000,00	Recettes d'ordre	2 730 000,00
<b>Sous-total dép. d'ordre</b>	<b>3 730 000,00</b>	<b>Sous-total rec. d'ordre</b>	<b>14 991 586,46</b>
<b>Total</b>	<b>14 301 547,19</b>	<b>Total</b>	<b>14 301 547,19</b>

## BUDGET PRINCIPAL

### I. Les opérations réelles

#### A. La section de fonctionnement

##### 1. Les recettes réelles de fonctionnement

Elles s'établissent à **12 119 K€** et se décomposent comme suit :

- le report du résultat 2020 affecté en section de fonctionnement sur 2021 pour **11 039 K€**,
- un ajustement à la hausse des autres recettes à hauteur de **1 081 K€**.

Libellés	B.P. 2021	B.S. 2021	B.P. + B.S. 2021	Evol. B.S. /B.P.
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0	11 038 686	11 038 686	
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	973 000	0	973 000	0,00%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIV.	13 269 500	141 200	13 410 700	1,06%
73 IMPOTS ET TAXES	56 664 000	485 000	57 149 000	0,86%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	18 293 000	33 100	18 326 100	0,18%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 991 300	-11 000	1 980 300	-0,55%
76 PRODUITS FINANCIERS	923 500	0	923 500	0,00%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	63 700	432 400	496 100	678,81%
<b>Total général</b>	<b>92 178 000</b>	<b>12 119 386</b>	<b>104 297 386</b>	<b>13,15%</b>

#### a) Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté

La part du résultat de fonctionnement de l'année 2020, qui excède le besoin de financement de la section d'investissement (**7 484 K€**), est reportée en section de fonctionnement pour un montant de **11 039 K€**.

Il contribue ainsi à dégager un autofinancement supplémentaire de **12 262 K€** ayant vocation à financer les opérations d'investissement.

#### b) Chapitre 70 - produits des services, du domaine et ventes diverses

Ce chapitre enregistre une hausse de **141 K€** par rapport aux crédits inscrits au budget primitif.

Elle correspond pour l'essentiel au remboursement par la Société Colmarienne de Chauffage Urbain (S.C.C.U.) de la taxe foncière acquittée par la Ville de Colmar de 2017 à 2020, conformément aux dispositions du contrat de délégation de service public (D.S.P.), pour un montant de **240 K€**.

Les recettes de stationnement sont globalement réévaluées de **30 K€** sur la base du réalisé du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Les redevances et droits à caractère culturel sont diminués de **108 K€**, notamment pour le Ciné Pass (**- 35 K€**), les droits d'entrée et la mise à disposition du personnel du Théâtre (**- 68 K€**) et les salles de spectacles (**- 5 K€**).

*c) Chapitre 73 - Impôts et taxes*

Les impôts et taxes sont globalement réévalués de 485 K€.

Les droits de place sont diminués de 75 K€ du fait des effets de la crise sanitaire :

- annulation de certaines manifestations (foire de printemps, fête de la musique, nuit multicolore ...),
- exonérations accordées pour la grande braderie, les terrasses ...
- baisse des recettes des marchés hebdomadaires.

La recette attendue au titre de la taxe sur les terrains devenus constructibles est ajustée à la baisse de 40 K€ compte tenu du montant des encaissements réalisés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Par ailleurs, l'attribution de compensation sera régularisée à la hausse dans le cadre des travaux préparatoires à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

*d) Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations*

Ce chapitre enregistre les subventions qui seront versées par l'Etat pour compenser les dépenses résultant des petits déjeuners offerts dans les écoles pour 13 K€ et la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'audit des ressources humaines (20 K€).

*e) Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante*

Les revenus des immeubles sont diminués de 11 K€ en raison de moindres locations de salles du fait de la Covid-19.

*f) Chapitre 77 - Produits exceptionnels*

Etant donné que le protocole transactionnel avec Herzog et De Meuron, relatif aux surcoûts engendrés par la mise en conformité aux normes de sécurité incendie du Musée Unterlinden, donne lieu au paiement d'une indemnité et non d'un prix, le montant de 432 K€, inscrit initialement en section d'investissement lors du budget primitif 2021, doit être comptabilisé en section de fonctionnement.

Les crédits inscrits en section d'investissement au chapitre 13 seront diminués à due concurrence.

## 2. Les dépenses réelles de fonctionnement

Elles enregistrent une progression de **858 K€** par rapport aux crédits inscrits lors du budget primitif 2021.

Libellés	B.P. 2021	B.S. 2021	B.P. + B.S. 2021	Evol. B.S. /B.P.
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 571 800	299 800	17 871 600	1,71%
012 CHARGES DE PERS. ET FRAIS ASSIMILES	45 300 000	0	45 300 000	0,00%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 374 000	144 000	1 518 000	10,48%
022 DEPENSES IMPREVUES	50 000	0	50 000	0,00%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 433 900	-157 500	10 276 400	-1,51%
66 CHARGES FINANCIERES	1 374 200	0	1 374 200	0,00%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	574 100	571 500	1 145 600	99,55%
<b>Total général</b>	<b>76 678 000</b>	<b>857 800</b>	<b>77 535 800</b>	<b>1,12%</b>

### a) Chapitre 011 - Charges à caractère général

Elles sont abondées de **300 K€** essentiellement en raison de la crise sanitaire et se ventilent en :

- de nouvelles dépenses, à savoir notamment :
  - ✓ celles rendues nécessaires du fait de la situation sanitaire (centre de vaccination : produits d'entretien, fournitures administratives, distribution de boissons et de madeleines ... pour **30 K€**, protocole renforcé de nettoyage et de désinfection : écoles (**282 K€**), et bâtiments administratifs (**11 K€**)),
  - ✓ la mise en œuvre d'un audit des ressources humaines (**60 K€**) pour diagnostiquer, sécuriser, optimiser, rationaliser et moderniser la gestion des ressources humaines dans un contexte de mutualisation avec Colmar Agglomération ;
  - ✓ le recours à un service de gardiennage de nuit pour les ateliers municipaux à hauteur de **25 K€** ;
  - ✓ le déploiement du dispositif « petits déjeuners gratuits » dans les écoles pour soutenir les familles fragiles et réduire les inégalités alimentaires pour un montant de **13 K€**. Cette mesure décidée par le Gouvernement sera intégralement compensée (cf. chapitre 74) ;
  - ✓ l'entretien des bâtiments pour **10 K€** ;
  - ✓ la dotation vestimentaire pour la réserve communale de sécurité civile (**5K€**). En cas d'évènement majeur (festivals, manifestations sportives et culturelles, canicule, inondations, catastrophes naturelles, etc.), la réserve pourra agir en complément des actions engagées par les services municipaux et les services de secours.
- des baisses de crédits qui concernent essentiellement :
  - ✓ **- 82 K€** pour des activités culturelles en baisse, des fermetures comme les cinémas qui n'ont rouvert qu'à partir de mi-mai 2021 ayant pour corollaire une

baisse des crédits inscrits au titre du Ciné Pass de 57 K€ ou encore des annulations de spectacles ;

- ✓ - 35 K€ suite à un changement d'imputation qui est intervenu en 2021 pour l'hébergement dans le cloud de certaines applications. Ces frais sont désormais comptabilisés au chapitre 65- autres charges de gestion courante ;
- ✓ - 15 K€ pour les crèches en raison d'une fréquentation en baisse.

*b) Chapitre 014 - Atténuations de produits*

Ce chapitre est abondé de 144 K€ afin de pouvoir de reverser le produit de la taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour perçu en 2019, à la Collectivité Européenne d'Alsace, en raison d'un décalage.

*c) Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante*

Elles sont en repli de 158 K€. Cette baisse résulte principalement de l'annulation du Festival de Colmar (- 213 K€).

Par ailleurs, ce chapitre enregistre des crédits supplémentaires à hauteur de :

- 35 K€ pour l'hébergement de certaines applications dans le cloud (cf. chapitre 011),
- 21 K€ au titre des subventions à destination du secteur sportif (19 K€) et social (2 K€).

*d) Chapitre 67 - Charges exceptionnelles*

Elles sont globalement revalorisées de 572 K€.

Ce montant correspond principalement aux exonérations accordées comme la part variable du Parc Expo pour 28 K€ ou le non-recouvrement du personnel mis à disposition de la Société SCHONGAUER à due proportion des fermetures imposées au Musée Unterlinden pendant les confinements pour un montant estimé à 486 K€.

S'ajoute des crédits supplémentaires à hauteur de :

- 25 K€ au titre d'une indemnisation à verser par la Ville de Colmar dans le cadre d'un protocole transactionnel,
- 9 K€ pour les travaux de démolition d'une construction en bois rue des Ourdisseurs, qui n'ayant pas été suivi d'une reconstruction, doivent être imputés en section de fonctionnement.

## B. La section d'investissement

Elle s'établit en dépenses à 4 702 547,19 € et en recettes à - 4 937 039,27 €.

### 1. Les recettes réelles d'investissement

Hors excédents de fonctionnement capitalisés et recettes liées à la gestion active de la dette, elles se ventilent comme suit :

Chap	Intitulés	B.P. 2021 + Reports	B.S. 2021	B.P. + reports + B.S.	Evol. B.S /B.P. + reports
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 099 300	-600 000	2 499 300	-19,36%
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 120 000	0	4 120 000	0,00%
13	Subventions d'investissement	6 528 900	757 700	7 286 600	11,61%
16	Emprunts et dettes assimilées	19 602 800	-12 600 000	7 002 800	-64,28%
21	Immobilisations corporelles	56 600	0	56 600	0,00%
27	Autres immobilisations financières	10 800	0	10 800	0,00%
45	Opérations pour compte de tiers	277 500	21 000	298 500	7,57%
	<b>Total</b>	<b>33 695 900</b>	<b>-12 421 300</b>	<b>21 274 600</b>	<b>-36,86%</b>

#### a) Chapitre 024 - Produits des cessions

Ce chapitre est diminué de 600 K€ suite à la décision de renoncer à la cession du bâtiment 11, rue Henri Wilhelm et de lancer un projet de restructuration du site.

#### b) Chapitre 13 - Subventions d'investissement

Elles sont revalorisées de 758 K€.

Les recettes supplémentaires concernent :

- le fonds de concours qui sera versé par Colmar Agglomération pour la Rode Verte à hauteur de 813 K€,
- l'ajustement du produit des amendes de police suite à la notification pour 193 K€,
- l'inscription du solde de la subvention pour les travaux de réfection de la piste et du système de production frigorifique de la patinoire qui sera versée par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) pour 88 K€,
- l'ajustement de la subvention versée dans le cadre de la convention signée avec l'ANRU au titre du projet de renouvellement urbain du quartier Bel'Air – Florimont pour 74 K€,
- la subvention pour un montant de 23 K€ versée dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIL) pour la rénovation de la toiture du musée Bartholdi.

Comme évoqué plus haut, les crédits inscrits au titre de l'indemnisation qui interviendra dans le cadre du protocole transactionnel avec Herzog et De Meuron pour 432 K€ sont réaffectés en section de fonctionnement (cf. chapitre 77).

*c) Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées*

L'autofinancement supplémentaire, résultant de la reprise du résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2020 d'un montant de **18 523 K€**, a permis de réduire le volume des emprunts inscrit au budget primitif 2021 de **12 600 K€**.

Le recours à l'emprunt de l'exercice 2021 est ainsi ramené à **7 000 K€**.

*d) Chapitre 45 - Opérations pour le compte de tiers*

Pour passer des écritures de régularisation comptables pour les travaux de réaménagement de la rue des Jacinthes et la mise en sécurité de l'immeuble 9, place des 6 Montagnes Noires, il convient d'inscrire respectivement **1 K€** et **7 K€**.

Dans le cadre de l'aménagement de la Rocade Verte Ouest, des travaux de pavage ou de pose d'enrobés noirs pourront être réalisés par la Ville de Colmar pour le compte de riverains à hauteur de **13 K€**. Ce chapitre enregistre la recette correspondante.

2. Les dépenses réelles d'investissement

Hors dépenses liées à la gestion active de la dette, du déficit d'investissement reporté, les dépenses réelles se ventilent comme suit :

Intitulés	B.P. 2021 + Reports	B.S. 2021	B.P. + reports + B.S.	Evol. B.S /B.P. + reports
Dépenses d'équipement	42 492 500	-1 180 714	41 311 786	-2,78%
Dépenses financières	7 206 600	0	7 206 600	0,00%
Dépenses imprévues	1 000 000	0	1 000 000	0,00%
Opérations pour le compte de tiers	118 800	21 000	139 800	17,68%
<b>Total</b>	<b>50 817 900</b>	<b>-1 159 714</b>	<b>49 658 186</b>	<b>-2,28%</b>

*a) Les dépenses d'équipement*

Afin de tenir compte de l'état d'avancement effectif des différentes opérations ou de la prise en compte de nouvelles opérations, les dépenses d'équipement sont ajustées comme suit :

- Immobilisations incorporelles **+ 62 K€**
- Subventions d'équipement **+ 38 K€**
- Immobilisations corporelles **- 280 K€**
- Opérations individualisées **- 1 001 K€**

(1) Les immobilisations incorporelles

Les crédits supplémentaires de **62 K€** tiennent compte de :

- **+ 38 K€** pour la maîtrise d'œuvre exercée par la Ville de Colmar pour les travaux de climatisation au Parc Expo,
- **+ 24 K€** au titre du reliquat à verser pour l'acquisition du module Nomad de l'application de gestion électronique des délibérations Digitec, sur un coût total **39 K€**.

## (2) Les subventions d'équipement

Elles sont augmentées de **38 K€** dont principalement :

- **16 K€** pour participer à l'acquisition d'un bus par le SRC Club de football,
- **14 K€** pour subventionner l'acquisition de certains équipements par des associations à vocation sociale,
- **5 K€** pour financer l'acquisition de matériel de signalisation par le SRC Escrime.

## (3) Les immobilisations corporelles

Elles sont révisées à la baisse à hauteur de **280 K€**, pour tenir compte du décalage de la planification opérationnelle de certaines opérations, notamment les travaux d'économies d'énergie.

## (4) Opérations individualisées (AP/CP)

Il s'agit principalement d'ajuster les opérations suivantes :

- **- 671 K€** pour la mise en accessibilité et mise aux normes des bâtiments du fait du décalage des réalisations affectées par la crise sanitaire,
- **- 334 K€** pour la construction d'un nouveau gymnase en lieu et place de l'ancienne cité Bel-Air, en raison de la redéfinition de l'opération.

### *b) Les opérations pour le compte de tiers*

Il s'agit d'inscrire des crédits en dépenses pour passer les écritures de régularisation concernant opérations pour le compte de tiers suivantes :

- **1 K€** pour travaux de réaménagement de la rue des Jacinthes,
- **7 K€** et la mise en sécurité de l'immeuble 9, place des 6 Montagnes Noires.

Dans le cadre de l'aménagement de la Rocade Verte Ouest, la Ville de Colmar pourra effectuer des travaux de pavage ou de pose d'enrobés noirs pour le compte de riverains et sur leur demande pour un montant estimé à **13 K€**.

Ces dépenses sont compensées par des recettes pour un montant identique (cf. chapitre 45 en dépenses).

## LES BUDGETS ANNEXES

### I. Festival du Film

La reprise du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 pour un montant de 17 813,05 € permet de financer une augmentation des charges à caractère général pour 3 813 € et d'ajuster les recettes issues des participations de 14 000 €.

### II. Festival de Jazz

La reprise du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 pour un montant de 3 095 € permet de financer des charges à caractère général supplémentaires.

### III. Festival du Livre et Espace Malraux

La reprise du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 pour un montant de 49 316 € permet de financer des charges à caractère général supplémentaires pour 30 766 €, des charges exceptionnelles pour 300 € et d'ajuster les recettes issues des participations de 16 250 €.

MAIRIE DE COLMAR  
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES  
Pôle Ressources  
- Finances -

Annexe  
Budget Supplémentaire  
Séance du Conseil Municipal du 25 octobre 2021

## Vue synoptique

Libellés	Budget primitif			Total budget primitif	Budget Supplémentaire		Total budget supplémentaire	Total budget primitif + budget supplémentaire
	Ecritures réelles	Reports	Ecritures d'ordre		Ecritures réelles	Ecritures d'ordre		
<b>Budget principal</b>	<b>131 626 900 €</b>	<b>5 869 000 €</b>	<b>17 150 000 €</b>	<b>154 645 900 €</b>	<b>5 560 347 €</b>	<b>15 991 586 €</b>	<b>21 551 934 €</b>	<b>176 197 834 €</b>
Fonctionnement	76 678 000 €	0 €	15 550 000 €	92 228 000 €	857 800 €	12 261 586 €	13 119 386 €	105 347 386 €
Investissement (1)	54 948 900 €	5 869 000 €	1 600 000 €	62 417 900 €	4 702 547 €	3 730 000 €	8 432 547 €	70 850 447 €
<b>Budget annexe Festival du Film</b>	<b>109 900 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>109 900 €</b>	<b>3 813 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 813 €</b>	<b>113 713 €</b>
Fonctionnement	109 900 €	0 €	0 €	109 900 €	3 813 €	0 €	3 813 €	113 713 €
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Budget annexe Festival de Jazz</b>	<b>105 400 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>105 400 €</b>	<b>3 095 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 095 €</b>	<b>108 495 €</b>
Fonctionnement	105 400 €	0 €	0 €	105 400 €	3 095 €	0 €	3 095 €	108 495 €
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Budget annexe Festival du Livre - Espace Malraux</b>	<b>350 500 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>350 500 €</b>	<b>33 066 €</b>	<b>0 €</b>	<b>33 066 €</b>	<b>383 566 €</b>
Fonctionnement	350 500 €	0 €	0 €	350 500 €	33 066 €	0 €	33 066 €	383 566 €
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Consolidation</b>	<b>132 192 700 €</b>	<b>5 869 000 €</b>	<b>17 150 000 €</b>	<b>155 211 700 €</b>	<b>5 600 320 €</b>	<b>15 991 586 €</b>	<b>21 591 907 €</b>	<b>176 803 607 €</b>
Fonctionnement	77 243 800 €	0 €	15 550 000 €	92 793 800 €	897 773 €	12 261 586 €	13 159 360 €	105 953 160 €
Investissement	54 948 900 €	5 869 000 €	1 600 000 €	62 417 900 €	4 702 547 €	3 730 000 €	8 432 547 €	70 850 447 €
(1) <b>Détail des écritures réelles</b>	<b>54 948 900 €</b>	<b>5 869 000 €</b>			<b>4 702 547 €</b>			
<i>hors opérations liées à la gestion active de la dette, résultat d'investissement reporté et dépenses imprévues</i>	43 948 900 €	5 869 000 €			-1 159 714 €			
+ opérations liées à la gestion active de la dette	10 000 000 €	0 €			0 €			
+ résultat d'investissement reporté	0 €	0 €			5 862 261 €			
+ dépenses imprévues	1 000 000 €	0 €			0 €			